



RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE

NOVEMBRE 2016

PERSPECTIVES FISCALES 2015/2016

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

En vertu des dispositions de l'article 955 du Code municipal du Québec :

« Au moins quatre semaines avant que le budget ne soit déposé devant le conseil pour adoption, le maire fait rapport sur la situation financière de la Municipalité, au cours d'une séance du conseil. Le maire traite des derniers états financiers, du dernier rapport du vérificateur externe et du dernier programme triennal d'immobilisations, des indications préliminaires quant aux états financiers de l'exercice précédant celui pour lequel le prochain budget sera fait, et des orientations générales du prochain budget et du prochain programme triennal d'immobilisations. »

LES ÉTATS FINANCIERS 2015

Préparés sous la responsabilité de l'auditrice externe Catherine Millette, CPA auditrice, CA de la firme Amyot Gélinas s.e.n.c.r.l., les états financiers audités de l'année 2015 déposés en mars 2016 démontrent que la valeur des avoirs des citoyens s'élève à 5 069 787 \$. Ceci inclus nos infrastructures telles : hôtel de ville, caserne, garage, chemins municipaux, véhicules, etc. ainsi que les fonds de réserve et les surplus. L'année fiscale 2015 s'est terminée avec un excédent de l'exercice des revenus sur les dépenses de l'ordre de 226 384 \$. L'excédent de fonctionnements affecté (réservé pour le budget 2016) s'établit à 100 000 \$. Quant aux réserves financières et fonds réservés, ceux-ci s'élèvent à 423 311 \$ et s'expliquent par le fonds de roulement de 322 504 \$, par le fonds de parcs et terrains de jeux de 93 155 \$ et par les soldes disponibles de règlements d'emprunt fermés de 7 652 \$. La dette à long terme au 31 décembre 2015 pour l'ensemble de la Municipalité de Mille-Isles est de 402 027 \$.

Le rapport de l'auditeur indépendant indique que les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Mille-Isles au 31 décembre 2015, ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation des actifs financiers nets (de leur dette nette) et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS

L'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux (L.R.Q., chapitre T-11.001) prévoit que le maire doit inclure dans son rapport les rémunérations des membres du conseil :

Fonction	Rémunération annuelle	Allocation annuelle	Total annuel
Maire	15 388.56 \$	7 694.88 \$	23 083.44 \$
Maire (MRC)	4 939.67 \$	2 469.83 \$	7 409.50 \$
Conseillers	5 129.88 \$	2 565.00 \$	7 694.88 \$

LISTE DES CONTRATS

Toujours en vertu de l'article 955 du Code municipal du Québec, le maire dépose la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus au cours de la période du **16 octobre 2015 au 15 octobre 2016** avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$. Cette liste indique, pour chaque contrat, le nom de chaque cocontractant, le montant de la contrepartie et l'objet du contrat. Ce document est disponible, sur demande, au bureau municipal.



RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE

NOVEMBRE 2016

SITUATION FINANCIÈRE 2016

Les prévisions pour l'année 2016 laissent croire que les revenus dépasseront légèrement les prévisions budgétaires. Quant aux dépenses, celles-ci ne devraient pas dépasser les prévisions budgétaires. Nous anticipons un léger surplus pour le présent exercice.

Le gouvernement du Québec a octroyé une subvention au montant de 528 463 \$ à la Municipalité dans le cadre du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités pour l'agrandissement du bâtiment abritant la caserne et le garage municipal. Le coût total du projet est estimé à 813 020 \$ et les travaux prennent fin ce mois-ci.

Une subvention du ministère des Transports d'un montant de 31 500 \$, sur recommandation de notre député, M. Yves St-Denis, ainsi qu'une subvention dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) de 265 000 \$ a contribué au paiement des travaux d'amélioration sur divers chemins.

En date du 30 septembre 2016, on observe la construction de 9 habitations (valeur totale de travaux de 2 557 000 \$), de 1 garage détaché (valeur de 19 000 \$) et 19 permis d'agrandissement et de rénovations d'immeubles existants nous laissant supposer une augmentation de valeur de 1 132 500 \$. Il est important de spécifier que les valeurs déclarées pour les travaux diffèrent généralement de la valeur attribuée par l'évaluateur lorsque ceux-ci sont terminés.

De plus, il est à noter que pour sa troisième année, le rôle d'évaluation n'entraînera pas d'augmentation au niveau des valeurs imposables. La valeur foncière servant à la taxation de 2017 s'élève à 269 163 000 \$, comparativement à 268 701 200 \$ pour l'année 2016, soit une augmentation de 461 800 \$ principalement occasionnée par l'évaluation de rénovations effectuées.

COMMENTAIRES SUR L'ANNÉE 2016

À la mi-novembre, votre conseil entreprendra la dernière année du mandat que vous lui avez confié en novembre 2013.

L'année 2016 nous a permis d'inaugurer le bâtiment abritant la caserne et le garage municipal. Ce dernier répond aux normes en matière de santé et sécurité au travail, tout en offrant plus d'espace pour les travaux publics. Dans le domaine de la sécurité incendie, nous avons convenu avec la ville de Saint-Jérôme, la location d'un espace dans la caserne du secteur de Bellefeuille où une de nos autopompes y est située. C'est dire que tout le territoire de la municipalité est couvert équitablement par notre service de sécurité incendie.

Dans le même esprit d'assurer des services municipaux améliorés à l'ensemble, peu importe le lieu de résidences, vous aurez la possibilité de visiter sous peu le nouveau site Web. Il se veut plus convivial en plus de faciliter l'accès aux renseignements.

Au niveau des travaux de voiries, nous avons fait l'entretien de nos chemins et finalisé le chemin Tamaracouta pour la portion située entre le chemin Hammond et la route 329. Les travaux de réfection et mise à niveau des chemins Tamaracouta et Cambria s'effectueront sur les prochaines années à compter du printemps. Nous bénéficierons d'une aide gouvernementale pour ces travaux de l'ordre de 75% plutôt que de 50%, si nous les avons entrepris en 2016. Nous mettons tout en œuvre afin que la Montée du Pont Bleu puisse déboucher directement sur le rang St-Camille dès l'été prochain. Nous travaillons simultanément à la mise aux normes d'une partie du chemin Shrewsbury afin de permettre le développement de ce secteur.

L'année 2016 nous a permis de convenir avec la MRC et les propriétaires touchés par les pluies torrentielles de juillet 2014, des coûts des travaux effectués par la MRC, de leur impact sur les propriétés affectées, du moment où l'ensemble de la remise en état des lieux se fera et de la répartition des factures. Les ententes nécessaires ont été signées entre la MRC, la Municipalité et les propriétaires.

Pour ce qui est de nos employés, en cours d'année 2016, nous avons reçu la démission de madame Josée Hébert. Nous la remercions sincèrement pour son implication au sein de l'équipe de la municipalité. Nous avons procédé à l'embauche de madame Stéphanie Robitaille qui occupe un poste à temps partiel. Elle a comme responsabilités principales de mettre à jour le nouveau site Web et d'assurer la production de l'Info Mille-Isles aux dates convenues.



RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE

NOVEMBRE 2016

Nous aurons, en 2017, à négocier la première convention collective avec le syndicat que les employés ont choisi de se donner. Nous n'envisageons pas de difficultés importantes connaissant le professionnalisme, le dévouement et la collaboration existante entre les salariés, les cadres et le conseil. Tous ensemble, nous mettons nos énergies à vous offrir des services de qualités et à améliorer votre milieu de vie. Nous avons procédé à l'embauche d'une directrice générale adjointe en la personne de madame Marie Poupier. Nous sommes à évaluer, suite à cette embauche et aux compétences de cette dernière, de combler le poste de directeur des Travaux publics ou de créer un poste saisonnier de technicien surveillant des travaux publics.

Face à nos besoins et aux engagements à venir, incluant la restauration de l'Hôtel de Ville pour laquelle une demande de subvention a été adressée, nous travaillons à l'élaboration du budget pour l'année 2017. Nous maintenons l'objectif fondé prioritairement sur votre capacité de payer, tout en s'assurant de remplir au meilleur coût, dans l'intérêt collectif, les obligations qui nous sont dévolues, et ce, malgré les coupures gouvernementales qui nous affectent encore cette année.

Je réitère qu'il est toujours agréable pour le conseil de constater la participation citoyenne aux activités qu'il organise et l'utilisation des infrastructures mises à votre disposition.

Ne soyez pas surpris si, en 2017, vous êtes interpellés sur la gestion des matières résiduelles : ordures, recyclage et matières organiques. Ce n'est pas seulement une question environnementale, c'est aussi une façon de vivre. Des objectifs de réduction des déchets imposés par le gouvernement doivent être atteints avant la fin de 2020.

Michel Boyer, Maire

Original signée

Michel Boyer, maire

2 novembre 2016

Avis aux lecteurs : ce rapport a été présenté à la séance ordinaire du conseil du 2 novembre 2016.